VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER | VENTES A L'ENCAN. PAR J. PAUL HECKER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Capitalistes, Placeurs,

Chercheurs de demeures et Spéculateurs.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Propriétés Commerciales de Choix, Centralement Situées, Cottages de Valeur Simples et Doubles,

SITUÉS DANS LES PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

SITES POUR BATIR DANS LE SEPTIEME DISTRICT.

Résidences Attrayantes et Vastes Terrains, et Deux Etendues de Terre de Valeur, le Tout sur le Chemin Militaire, dans Covington, Lne.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

Dans l'Affaire de la Succession de HENRY LOCHTE, No 78,070, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. Sur la pétition de Henry F. Lochte et als, pour un partage,

IL SERA VENDU A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR J. PAUL HECKER, ENCANTEUR, BUREAU 840 RUE UNION,

MARDI, 26 MARS 1907, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne,

et à chaque jour succédant, à la même heure et endroit, jusqu'à ce que ladite vente soit terminée. En vertu d'un jugemment lu et rendu en cour ouverte le 4 Février 1907, et signé en cour ouverte le 8 Février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu, les propriétés ci après décrites, à savoir :—

No 1—Les lots Nos 7 et 8 dans une certaine section de terre dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, connu comme la propriété Alexander, sur le côté ouest du Chemin Militaire, entre ledit chemin et la rivière Bogue Falia, en la réclamation privée, section 42, T. 6 S. R. 11 E avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., et ayant une façade de 210 pieds chacun sur ledit chemin étant la portion nord de la susdite réclamation privée commençant au point 763 pieds sur le Chemin Militaire du côté nord est de la barrière de Henry Alexander et de là à côté dudit Chemin Militaire dans une direction nord 420 pieds, de là une direction ouest 405 pieds au fleuve petit Bogue Falia, de là suivant le cour dudit fleuve environ 450 pieds, de là dans une direction est 895 pieds au Chemin Militaire, le point du commencement, contenant quatre acres plus ou moins, après un plan d'arpentage de Alite Yates fait par J. M. Yates, voyer de paroisse.

Les améliorations consistent de deux résidences, une comprenant environs six chambres à bain, vestibule et office, ensemble avec maison dans la cour, et l'autre contenant sept chambres et vestibule.

No 2—Le lot 9, dans une certaine subdivision de terre dans la Paroisse St. Tammany, Etat de la Louisiane, connue comme la propriété Alexander, étant sur le côté ouest du Chemin Militaire, entre ledit chemin et la rivière Bogue Falia, situé dans la portion nord est de la réclamation privée, section 42, T. 6 S. R. 11 E commençant à un piquet 5/8 pieds mesuré du côté nord est de la barrière de la clôture et laquelle est maintenant situé l'Hôtel Alexander et courant parallèle avec le Chemin Militaire, de là courant dans une direction ouest 210 pieds de la dit ligne dans une direction nord 595 pieds à la rivière Bogue Falia, de là courant dans une direction sud est suivant le cours de la Bogue Falia environ 225 pieds plus ou moins de la courant dans une direction est 475 pieds à un point de commencement, contenant environ 2 1/3 acres de terre, tel d'après un plan et mapage d'arpentage fait dudites terres par J. M. Yates, arpenteur, en date le 4 février 1902.

No 3—Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés et étant situés dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, connus comme les lots Nos 19 et 18 d'après un mapage et arpentage fait par J. M. Yates, arpenteur de paroisse daté le 22 novembre 1904, enregistré dans le bureau du commis de cette paroisse et Etat. Le lot No 19 ayant une façade de 209 pieds sur le Chemin Militaire, sur 866 pieds sur la ligne du fond et sur la ligne séparant du lot 17, mesurant 1,154 pieds, et sur la ligne le divisant du lot 19, mesurant 1,313 pieds, contenant 5 90-100 acres. Le lot No 19 ayant une façade de 209 pieds sur le Chemin Militaire par 228 pieds sur la ligne du sud et 25 pieds sur la ligne de l'est, mesurant 1,313 pieds sur la ligne le séparant du lot No 17, et mesurant 1,438 pieds sur la ligne le divisant du lot No 20 et mesurant 5 55-100 acres.

Ceci—Ainsi un lot d'effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

No 4—Un certain lot de terre dans le premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magazine et Natchez ou Allée désignée par le No 2 sur un plan particulier du dit lot de terre dressé par G. T. Dunbar, voyer, daté le 8 novembre 1846 déposé en l'étude de B. E. Canas, ancien notaire, étant annexé à un acte de vente de la Union Bank of Louisiana à Cora A. Scoumb, passé par devant E. Soniat, notaire le 7 novembre 1846, et enregistré, en mesure américaine, 25 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds et 7 pouces dans le fond par 158 pieds 11 pouces et 5 2/5 lignes de profondeur sur la ligne de divisant du lot 1, et 160 pieds 5 pouces et 4/5 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., composant la bâtisse en briques de trois étages portant le numéro municipal 400 rue Tchoupitoulas, et loué à bail du 1er octobre 1904 à $83 1/3 par mois au 30 septembre 1909 avec privilèges de cinq années de plus au même taux.

No 10—Une portion de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat 34, borné par les rues Hillary, Cherokee, Ann et De Armas, maintenant la rue Mississippi, ladite portion est désignée par la lettre B sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 novembre 1882 et mesurant 53 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue Ann, sur 105 pieds et 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et façade à la rue Hillary et formant l'encoignure desdites rues Ann et Hillary et est composée de la plus grande partie des lots Nos 18 et 17 d'après un plan fait par Wm Forshey, voyer.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, galerie sur le devant avec quatre chambres et portant les numéros municipaux 7531 et 7535 rue Ann et loués pour $16.00 par mois.

No. 11—Quatorze lots de terre dans le septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat No 165, borné par les rues Poplar, Plum, Dante et Dublin lesdit lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 17 à 26 tous inclusivement d'après un devis fait par E. Pilié voyer, le 19 mai 1902, annexé à un acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, le 21 mai 1902. Les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Dublin par 163 pieds, le lot No 14 ayant 29 pieds 7 pouces et 5 1/4 lignes de face à la rue Plum, par 120 pieds de profondeur, le lot No 14 formant l'encoignure des rues Plum et Dublin. Les lots Nos 15 et 17 à 23 ayant chacun 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Plum, par 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 25 et 26 ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Dante par 163 pieds de profondeur, voir le plan à la Bourse.

No 12—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat 32 C vieux plan maintenant 109, borné par les rues Dante, Dublin, Elm et Burthe, désigné comme lot No 10 sur un plan fait par Fourné et De Isle, ingénieurs, daté le 9 décembre 1858, déposé au bureau du recorder de la paroisse; le lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 117 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double, galerie et quatre chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 929 et 931 rue Dante et loué pour $14 par mois.

No 13—Six lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat No 24 borné par les rues Esther, Général Scott, Lowerline et Wall, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Esther et Général Scott et mesurant 31 pieds et 9 pouces de face à la rue Général Scott par 100 pieds de profondeur. Les lots Nos 2 à 6 ayant chacun 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Général Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en six cottages simples, galerie sur le devant, trois chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 131, 135, 139, 143, 147 et 151 rue Général Scott et loués pour $33.00 par mois.

No 14—Une et un demi lots de terre et toutes les améliorations droites, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat No 48, borné par les rues Macarty, Burdette, Fern et Commerciale, des gnis comme lot 1 et la moitié du lot 2, sur un plan fait par H. Moilhauser, voyer, le 1er décembre 1846, déposé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire. Le lot 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Macarty et Burdette, et la 1/2 du lot 2 mesurant 15 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur et contigu au lot No 1.

Les améliorations consistant d'un cottage double, galerie sur la façade et quatre chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 7401 et 7803 rue Macarty et loué pour $16.00 par mois.

No 15—Une portion de terre avec toutes les améliorations, droits, etc., qui s'y trouvent, dans le Septième district de la Nouvelle Orléans dans l'Etat No 34, borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Anne, et De Armas, ladite portion de terre est désignée par la lettre B, sur un plan annexé à la séparation entre H. Schroeder et al, passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 novembre 1882 et mesurant 64 pieds, 11 pouces et 4 1/2 lignes de face à la rue Anne par 105 pieds et 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé du lot No 18, une plus grande portion du lot 16 et une petite portion du lot No 17.

Les améliorations consistant de trois cottages simples avec galerie et quatre chambres et portant les numéros municipaux 7521, 7525 et 7529 rue Anne et louée pour $24 par mois.

No 16—Quatre certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat No 44, borné par les rues Commerciale Millaudon, Macarty et Cherokee, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Commerciale et Cherokee, le tout d'après un plan annexé à un acte d'achat de W. E. Devan daté le 6 juillet 1880, pardevant E. Commagère, notaire. Les améliorations consistant de deux cottages doubles, avec galeries sur la façade, ayant chacun des chaque côté et portant les numéros municipaux 325, 327, 335 et 337 rue Cherokee, et loués pour $48.00 par mois.

No 7—Trois lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Etat 64 B, ancien plan, maintenant lot No 194, borné par l'avenue Carroll ou, les rues Jeannette, Dublin et Birch, désignés comme lots Nos 20, 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin sur 130 pieds de profondeur, mesure américaine. Lot No 22 formant l'encoignure des rues Dublin et Jeannette, d'après le plan fait par A. Boudou-quié, voyer, le 1er février 1871, déposé comme plan D, en l'étude de Thos. Guyo, ancien notaire, et sur un devis pris d'un plan fait par De l'Isle et Bart etts, le 9 février 1893.

Les améliorations consistant de deux cottages doubles avec galeries sur la façade et cinq chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 1501, 1503, 1507 et 1509 rue Dublin, et rapportant $40.00 par mois.

No 18—Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat No 129 ancien plan, maintenant ilet No 44, borné par les rues Commerciale, Cherokee, Macarty et Millaudon. Ledit lot est désigné par le No 12 sur un plan annexé à un acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 12 septembre 1894, mesurant 30 pieds de face à la rue commerciale par 150 pieds de profondeur, borné sur un côté le plus près de la rue Clinton par les fonds des lots 1 à 5 et sur le côté vers la rue Millaudon par le lot 13.

Les améliorations consistant en un cottage simple avec galerie sur la façade et quatre chambres, portant le numéro municipal 7443 rue Commerciale et loué pour $8.00 par mois.

No 19—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 111 borné par les rues Barthe, Elm Cambronne et Joliette, et désignés comme lots 18, 17, 18 et 19 sur un plan fait par V. Eggleinstein, voyer, le 24 mars 1847, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joliette par 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations consistant de cinq cottages simples avec galeries sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 913, 915, 917, 919 et 921 rue Joliet et loués pour $12 par mois.

No. 20—Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Général Ogden, Pl. Eagle et Oak, désignés comme lots 16 et 17 sur un plan fait par L. Pilié voyer, le 14 mai 1836, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Plum et Général Ogden.

Les améliorations consistant d'un cottage double, avec galerie et quatre chambres de chaque côté portant le No municipal 1235 rue Général Ogden, loué $14.00 par mois.

No 21—Une portion de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle Orleans dans l'Ilet No 5 bornée par les rues Maple, Dublin, avenue Carrollton et rue Hampson, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Dublin et Maple, étant composée des plus grandes parties des lots Nos 7 et 8 sur un plan de M. Harrison, le 23 mars 1844 déposé en l'étude de L. Hermann, et la partie de façade du lot No 9, le lot 8 est le lot du coin.

Les améliorations consistant du No 731 rue Dublin, magasin et résidence, quatre chambres, et No 733 rue Dublin, magasin et résidence 4 chambres, servant de boutique, rapportant $3 par mois, La glacière n'est pas incluse dans la vente.

No 22—Deux certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans l'Ilet No 144 borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Birch et Dublin, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un plan annexé à un acte passé par devant M. T. Duenos, notaire, en avril 1893. Lesdites lots sont les sixième et septième lots de l'enseignure des rues Birch et Dublin, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de trois cottages simples avec galerie sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 1511, 1513 et 1519 rue Dublin et loués pour $27.00 par mois.

No 23—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 146, borné par les rues Oak, Léonidas, Plum et Monroe, désigné par le No 24 sur un plan de C. A. Redin, et déposé comme plan 138 parmi les registres de T. O. Stark ancien notaire. Ledit lot a 30 pieds de face à la rue Oak par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan annexé à un acte de vente par Mme Gamble à Adam Falkenstein, passé pardevant C. C. Porter, ancien notaire le 13 juillet 1859.

Les améliorations consistent en un cottage simple, galerie sur la façade et cinq chambres portant le No municipal 6619 rue Oak et loué pour $17.00 par mois.

No 24—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 64 B, ancien plan, maintenant ilet No 194 borné par l'avenue Carroll ou, les rues Jeannette, Dublin et Birch, désignés comme lots Nos 20, 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin sur 130 pieds de profondeur, mesure américaine. Lot No 22 formant l'encoignure des rues Dublin et Jeannette, d'après le plan fait par A. Boudou-quié, voyer, le 1er février 1871, déposé comme plan D, en l'étude de Thos. Guyo, ancien notaire, et sur un devis pris d'un plan fait par De l'Isle et Bart etts, le 9 février 1893.

Les améliorations consistant de deux cottages doubles avec galeries sur la façade et cinq chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 1501, 1503, 1507 et 1509 rue Dublin, et rapportant $40.00 par mois.

No 18—Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 129 ancien plan, maintenant ilet No 44, borné par les rues Commerciale, Cherokee, Macarty et Millaudon. Ledit lot est désigné par le No 12 sur un plan annexé à un acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 12 septembre 1894, mesurant 30 pieds de face à la rue commerciale par 150 pieds de profondeur, borné sur un côté le plus près de la rue Clinton par les fonds des lots 1 à 5 et sur le côté vers la rue Millaudon par le lot 13.

Les améliorations consistant en un cottage simple avec galerie sur la façade et quatre chambres, portant le numéro municipal 7443 rue Commerciale et loué pour $8.00 par mois.

No 19—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 111 borné par les rues Barthe, Elm Cambronne et Joliette, et désignés comme lots 18, 17, 18 et 19 sur un plan fait par V. Eggleinstein, voyer, le 24 mars 1847, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joliette par 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations consistant de cinq cottages simples avec galeries sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 913, 915, 917, 919 et 921 rue Joliet et loués pour $12 par mois.

No. 20—Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Général Ogden, Pl. Eagle et Oak, désignés comme lots 16 et 17 sur un plan fait par L. Pilié voyer, le 14 mai 1836, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Plum et Général Ogden.

Les améliorations consistant d'un cottage double, avec galerie et quatre chambres de chaque côté portant le No municipal 1235 rue Général Ogden, loué $14.00 par mois.

No 21—Une portion de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle Orleans dans l'Ilet No 5 bornée par les rues Maple, Dublin, avenue Carrollton et rue Hampson, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Dublin et Maple, étant composée des plus grandes parties des lots Nos 7 et 8 sur un plan de M. Harrison, le 23 mars 1844 déposé en l'étude de L. Hermann, et la partie de façade du lot No 9, le lot 8 est le lot du coin.

Les améliorations consistant du No 731 rue Dublin, magasin et résidence, quatre chambres, et No 733 rue Dublin, magasin et résidence 4 chambres, servant de boutique, rapportant $3 par mois, La glacière n'est pas incluse dans la vente.

No 22—Deux certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans l'Ilet No 144 borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Birch et Dublin, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un plan annexé à un acte passé par devant M. T. Duenos, notaire, en avril 1893. Lesdites lots sont les sixième et septième lots de l'enseignure des rues Birch et Dublin, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de trois cottages simples avec galerie sur la façade et quatre chambres chacun, portant les Nos municipaux 1511, 1513 et 1519 rue Dublin et loués pour $27.00 par mois.

No 23—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 146, borné par les rues Oak, Léonidas, Plum et Monroe, désigné par le No 24 sur un plan de C. A. Redin, et déposé comme plan 138 parmi les registres de T. O. Stark ancien notaire. Ledit lot a 30 pieds de face à la rue Oak par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan annexé à un acte de vente par Mme Gamble à Adam Falkenstein, passé pardevant C. C. Porter, ancien notaire le 13 juillet 1859.

Les améliorations consistent en un cottage simple, galerie sur la façade et cinq chambres portant le No municipal 6619 rue Oak et loué pour $17.00 par mois.

No 24—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 146 borné par les rues Oak, Plum, Léonidas et Monroe, lesdits lots sont formés de la moitié du fond des lots 1, 2, 3 et 4 originairement faisant face à la rue Léonidas d'après un devis annexé à un acte de partage entre Jacob Winterstein et Mme C. Brehm, passé pardevant Fred Deibel, notaire, le 31 mars 1892 et sont désignés sur ledit devis par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesdits lots 3 et 4 étant 62 pieds et 6 pouces de l'encoignure des rues Oak et Léonidas.

Les améliorations consistent de deux cottages simples, galerie sur le devant et cinq chambres chacun portant les Nos municipaux 8611 et 8615 rue Oak et loués pour $25.00 par mois.

No 25—Vingt et un lots de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 204, borné par les rues Général Ogden, Green, Holly Grove et Birch, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 à 7 et 11 à 24, les deux inclusivement. Les lots 1 à 7 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden par 120 pieds de profondeur. Les lots 11 et 12 ayant chacun 30 pieds à la rue Green, et les lots 23 et 24 ayant chacun 33 pieds de face à la rue Birch et tous ont 150 pieds de profondeur. Les lots 13 à 22 ayant chacun 30 pieds à la rue Holly Grove par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de vingt et un cottages simples avec galerie sur le devant et trois chambres chacun portant les Nos municipaux comme suit: 1603, 1607, 1611, 1615, 1619, 1623, 1627, 1631, 1635 et 1641 à la rue Holly Grove. Nos 8920 et 8922 à la rue Green. Nos 8921 et 8923 à la rue Birch, et Nos 1602, 1606, 1610, 1614, 1618, 1622 et 1626 à la rue Général Ogden et loués pour $147 par mois.

No 31—Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans et toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans l'Ilet 85 borné par l'avenue Carrollton, les rues Hampson, Maple et Dublin Ledit lot est désigné par le No 6 et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un magasin à deux étages et cinq chambres, loué comme pharmacie, et connu par le numéro municipal 747 rue Dublin et loué à bail du 1er août 1906 au 15 août 1907 à $25 par mois.

No 30—Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits etc dans l'Ilet 137 borné par les rues Zimpel, Jonnet, Cambronne et Oak, désigné comme lot 23 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage simple avec galerie devant quatre chambres, portant le numéro municipal 8419 rue Zimpel, et se louant $10 00 par mois.

No 36—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits etc. dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 29, borné par les rues Hillary, Cherokee Esther et Anne, désigné comme le lot N et mesurant 30 pieds de face à rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, avec galerie devant et trois chambres, portant le numéro municipal 7506 rue Anne, et se loue $6.00 par mois.

No 37—Trois lots dans le Septième District de la Nouvelle Orléans avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans l'Ilet D 32, ancien plan maintenant No 96, borné par les rues Maple, Dublin, Dante et Burthe, désignés comme lots 1, 2, 3, sur le plan de John Hampson voyer, le 14 mai 1844, annexé à un acte passé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire, le 7 novembre 18 5, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 forme le coin des rues Maple et Dublin.

Les améliorations consistent de deux cottages simples élevés, avec six chambres, galerie et portant les numéros municipaux 8203 et 8213 rue Maple, rapportant $40 par mois.

No 38—Six lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, etc., dans l'Ilet No 43 K, ancien plan, maintenant l'Ilet No 137, borné par les rues Zimpel, Oak, Joliet et Cambronne, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 24, les lots 1 à 5 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cambronne, sur 140 pieds de profondeur, le lot No 1 forme le coin des rues Cambronne et Zimpel, le lot 24 est en arrière des lots 1 à 5, et a 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de quatre cottages simples et d'un cottage double portant les numéros municipaux 1100 1102, 1106 1110 et 1116 rue Cambronne et le No 8225 rue Zimpel, rapportant $55 par mois.

No 39—Trois lots de terre dans le septième district de la Nouvelle Orléans, et toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, etc., situés dans l'Ilet No 144, borné par les rues Général Ogden, Plum, Eagle et Oak; lesdits lots sont désignés par les Nos 18 et 20, sur un plan de Zoell du 26 septembre 1851, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden sur 120 pieds de profondeur; et l'autre lot est désigné par le No 18, sur un plan de Pilié, du 14 mai 1836, mesurant 30 pieds de face à la rue Général Ogden sur 120 pieds de profondeur, moins une portion du lot 20, vendue à la ville de la Nouvelle Orléans par acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 19 juin 1900, L. 177, P. 507. Ces améliorations consistent de trois cottages simples, trois chambres et galerie chacun portant les numéros municipaux 1223, 1227 et 1231 rue Général Ogden, rapportant $20.00 par mois.

No 40—Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 196, borné par les rues Dante, Cambronne, Jeannette et Birch, mesurant comme suit: 150 pieds de face à la rue Dante, 82 pieds de face à la rue Jeannette, dont il forme le coin, courant ensuite en ligne droite de Jeannette vers la rue Birch, une distance de 120 pieds, de là sur une ligne vers la rue Dante de 7 pieds, de là 30 pieds sur une ligne vers la rue Birch et étant la plus grande partie des lots 1, 2, 3, 4 et 5.

Les améliorations consistent d'un cottage double et de deux cottages simples; les Nos 8301 et 8303 de la rue Jeannette contiennent cinq chambres de chaque côté, le No 8307 de la rue Jeannette contient quatre chambres, et le No 1516 de la rue Dante, simple cottage, contient quatre chambres, rapportant $41 par mois.

No 41—Trois certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet 20 C maintenant l'Ilet 41 bornés par les rues Plum, Maple, Adams et Dublin, désignés comme lots 21, 22 et 23, sur un plan fait par M. H. Williams, voyer, en date du 8 avril 1871 déposé en l'étude de A. Heron ancien notaire en cette ville, comme plan 31, les lots 21 et 22 ont chacun 30 pieds de face sur la rue Maple sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, le lot 23 formele coin des rues Burdette et Maple, le lot 23 a 30 pieds sur la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de trois cottages simples, contenant chacun quatre chambres et galerie et portant les numéros municipaux 7732 et 7736 rue Maple et No 721 rue Burdette, rapportant $29 par mois.

No 42—Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits etc., dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Maple, Short, Hampson et Fern, étant toute le lot No 20, qui mesure 35 pieds de face sur la rue Fern sur 120 pieds de profondeur et une partie du lot No 19 qui mesure 17 pieds 3 pouces de face sur la rue Fern sur 120 pieds de profondeur et laquelle portion du lot 19 est adjoint avec le du lot 20.

Les améliorations consistent d'un cottage simple avec six chambres bain et écurie, et portant le numéro municipal 732 rue Fern, rapportant $ par mois.

No 43—Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits etc., située dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 86, borné par les rues Maple, Dante, Dublin et Hampson ladite portion étant une partie du lot 11, d'après un plan fait par M. Harrison le 23 mars 1844 et déposé en l'étude de L. Hermann, notaire, mesurant 32 pieds de face sur la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds et formant le coin des rues Dublin et Maple. Les améliorations consistent d'un magasin et résidence à deux étages entrepôt, neuf chambres employé comme boulangerie et magasin portant le numéro municipal 734 rue Dublin, et loué à bail du 1er avril 1906 au 31 mars 1907, à $35 par mois, avec le privilège de renouveler pour trois ans aux mêmes termes et conditions.

No 44—Certificat No 327, pour une action de la valeur au pair de $100 au New Orleans Board of Trade, au nom de H. Lochte, propriété distincte du défunt, daté du 17 novembre 1903.

No 45—Un certificat No 222, pour cinq actions d'une valeur au pair de $10 chacune de la Fortunate Street Market Company, au nom de H. Lochte, en date du 2 février 1901.

No 46—Un certificat No 38, pour 283 actions de $10 chacune de la White Sulphur Oil and Timber Company, au nom de H. Lochte, daté du 4 juin 1901.

No 47—Un certificat No 3 pour trente actions de $50 chacune de la Improvement Association of the Seventh District of New Orleans, au nom de H. Lochte, Sr, daté du 5 janvier 1900.

No 48—Un certificat No 423, pour vingt huit actions de la valeur au pair de $10 chacune de la New Orleans Land Company, au nom de H. Lochte, date du 4 avril 1902.

No 49—Un certificat No 365, pour neuf actions de la valeur au pair de $10 chacune de la New Orleans Land Company, au nom de H. Lochte, daté du 3 octobre 1900.

No 50—Un certificat No 39 pour trois actions de $50 chacune de la Feo Feo Tobacco Company, au nom de Hr. Lochte, daté de 10 Déc. 1900.

No 51—Un certificat No 5, pour cinq actions de $100 chacune de a Crescent City Packing Company, de Buras, Lne, au nom de H. Lochte, daté du 1 Oct 1904.

No 52—Un certificat No 29 pour cinq actions de $100 chacune de la Southern Can Company de a Nouvelle Orléans au nom de H. Lochte, daté du 21 avril 1904.

No 53—Un certificat No 14 pour dix actions de $100 chacune de la Kiotz Cracker Factory Company Ltd., de a Nouvelle Orléans, au nom de H. Lochte, daté du 1er août 1904.

No 54—Un certificat No 65 pour cinq actions de $100 chacune de la Crescent City Packing Company de Buras Lne, au nom de H. Lochte, daté du 3 juillet 1905.

No 55—Un certificat No 53, pour trente actions de $100 chacune de la New Orleans Cold Storage and Warehouse Company, Ltd, au nom de H. Lochte, date du 2 novembre 1902.

No 56—Un certificat No 2324, pour cinq action de la valeur au pair de $100 chacune de la Sun Insurance Company, de la Nouvelle Orléans, Lne, au nom de H. Lochte, en date du 23 décembre 1898.

No 57—Un certificat No 2330, pour cinq actions de $100 chacune de a Sun Insurance Company, de la Nouvelle Orléans, Lne au nom de H. Lochte, en date du 24 déc. 1898.

No 58—Un certificat No 146 pour vingt actions de $100 chacune du fonds capital de Hibernia Bank and Trust Company de la Nouvelle Orléans au nom de H. Lochte, en date du 7 août 1902.

No 59—Un certificat No 300, pour trente actions de $100 chacune du fonds capital de la Commercial Germania Trust and Savings Bank au nom de H. Lochte, en date du 14 avril 1903.

CONDITIONS—Propriétés mobilières et actions, comptant, et les propriétés immobilières, un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, à un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs. La partie à crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs, payables à leur propre ordre, et par eux endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement parfait, garantis par hypothèque spéciale sur l'immeuble vendu ainsi que privilège sur la propriété vendue, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour la somme de crédit et transférer les polices aux détenteurs des billets; les actes de vente renfermeront la clause de non aliénation et la vente sans évaluation; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes de 1907 sur la dite propriété, et feront un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente, et n'auront pas droit aux loyers excepté à partir du passage des actes de vente; les actes de vente pardevant Frederick Deibel, notaire en la paroisse d'Orleans, aux frais des acquéreurs.

R. N. WHITTEMORE, Avocat.

1125—1126—mars 3 10 17 24 26

J. PAUL HECKER, Encanteur, 840 rue Union.